

Compte-rendu du conseil d'école 2

Vendredi 7 mars 2025

Enseignantes :

Mme Burgevin

Mme Briteau

Représentantes élues des parents d'élèves :

Mme Lepic, titulaire

Mme Vieira, titulaire

Représentants des municipalités :

Mr Petrilli, maire de St Sulpice de Favières

Mme Peyrottes, adjointe aux affaires sociales scolaires de St Sulpice de Favières

Mr Touzet, maire de St Yon

Personnel communal

Mme Marez, agente technique

CCEJR

Mr Bayvel, responsable du service enfance jeunesse et restauration scolaire

Absents excusés :

Mr Hodges, inspecteur de l'Education Nationale

Mr Gonsard, maire de Mauchamps

Mme Yannou, adjointe aux affaires scolaires de St Yon

LA VIE DE L'ECOLE

- perspectives pour la rentrée scolaire de septembre 2025

L'école compte à ce jour 52 élèves répartis comme suit :

18 PS, 16 MS et 18 GS

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2025 sont de 54 élèves

La répartition serait de 20 PS, 18 MS et 16 GS.

A ce jour, 9 élèves de PS sont déjà inscrits.

- les événements passés et à venir

- spectacle de Noël mardi 10 décembre (matin), financé par la coopérative scolaire. La classe de CP de St Yon était présente.

- matinée portes ouvertes 1 samedi 14 décembre de 8h30 à 12h30, avec un festival du livres organisé par les représentants des parents d'élèves. La vente des livres a permis l'acquisition d'une dizaine de livres pour la bibliothèque de l'école.

- chorale et goûter de Noël mardi 17 décembre à 14h30.

- ateliers jeux avec les familles le vendredi 24 janvier pour les PS/MS et le lundi 27 janvier pour les MS/GS

- animation sur les hirondelles et les nids pour les MS et les GS le vendredi 31 janvier, offerte par Mr Gouirand (voir le compte-rendu du conseil d'école 1)

- sortie dans la forêt aux abords de l'école le mardi 25 mars, avec une animation offerte par Mr Gouirand (voir le compte-rendu du conseil d'école 1)
- Les PS feront la sortie le matin, tous les MS et les GS feront la sortie l'après-midi.
- ateliers jeux avec les familles le vendredi 4 avril pour les PS/MS et le lundi 7 avril pour les MS/GS
- matinée portes ouvertes le samedi 17 mai de 8h30 à 12h30
- activités poney le mardi 13 et 20 mai pour les PS/MS et le jeudi 15 et 22 mai pour les MS/GS.
- fête de fin d'année le samedi 14 juin de 9h00 à 12h00.
- ateliers jeux avec les familles, courant juin, date à déterminer
- animation sur les insectes pour les MS et les GS le vendredi 20 juin, offerte par Mr Gouirand (voir le compte-rendu du conseil d'école 1)
- journée au CP pour les élèves de GS fin juin, date à déterminer
- accueil des nouveaux PS le samedi 28 juin de 9h00 à 12h00.

- bilan des ateliers jeux avec les familles

Classe MS/GS : lundi 27 janvier -> bilan très positif, les parents étaient en nombre suffisant après plusieurs relances. Les parents ont apprécié de venir en classe jouer avec les élèves.

Classe PS/MS : vendredi 24 janvier -> beaucoup d'élèves absents et 3 parents prévus absents également donc remaniement des groupes à la dernière minute. Très bruyant lors du 1^{er} créneau, plus calme au 2^{ème} créneau. Bilan très positif également. L'inscription par Evento est efficace.

Conclusion :

- modifier et rallonger la durée des créneaux en passant de 45 mn à 1 heure -> 9h00/10h00 et 10h45/11h45
- proposer aux familles de rapporter un jeu de la maison s'ils le souhaitent
- prévoir des tables dans le préau pour atténuer le bruit
- renouveler l'inscription via Evento

- organisation du temps péri-scolaire (restauration, garderie du matin et du soir)

Intervention de Mr Bayvel, responsable du service enfance jeunesse et restauration scolaire :

Il y a 27 établissements scolaires sur le territoire de la CCEJR.

Les temps péri-scolaires accompagnent le temps scolaire et se découpent de la manière suivante : un temps péri-scolaire du matin avant l'école, la pause méridienne avec le temps de restauration scolaire et le temps péri-scolaire du soir après l'école.

Le temps péri-scolaire du matin permet à l'enfant de rentrer en douceur dans l'espace collectif et de faire la transition avec la maison.

La pause méridienne permet à l'enfant de manger, et donc de répondre à ses besoins fondamentaux. Elle offre un temps de coupure avec l'école et permet à l'enfant de « souffler ».

Le temps péri-scolaire termine la journée de l'enfant. Il goûte puis il joue (et faire ses devoirs dès l'élémentaire).

Jonathan est le référent pour la restauration, il vient tous les jeudis. Les autres jours, Fabienne est présente.

Un nouveau règlement a été mis en place en septembre 2024, instaurant ainsi un cadre de fonctionnement général.

La communication par mail va être améliorée par l'ajout du nom/prénom/école de l'enfant, facilitant ainsi la lecture du mail pour les parents qui ont des enfants dans les 2 écoles (St Sulpice et St Yon).

Un entretien est prévu avec Mme Marie Marez pour évaluer ce qui fonctionne et ce qu'il faut changer, au niveau de la cantine.

- la coopérative scolaire (bilan intermédiaire des dépenses et des recettes)

A ce jour, le solde des comptes est positif et s'élève à 2489 €

La participation des familles est de 1495 €. La vente des photographies a rapporté 474 € à la coopérative scolaire.

Les principales dépenses sont : la régie d'avance pour les 2 enseignantes (300 € par enseignante pour l'année scolaire, par ex : achat des ingrédients pour les gâteaux, petit matériel de classe pour

des projets spécifiques ...), les bulbes et le goûter de Noël (122 € chocolat, brioches, sirops) et le spectacle de Noël (460 €).

Les dépenses à venir : activité poney 488 € et l'achat de fleurs en mai/juin (activité jardinage pour les MS).

LE VOLET PEDAGOGIQUE

- résultat du protocole d'évaluation des GS pour une entrée sécurisée au CP (novembre 2024)

Intervention de Mme Briteau :

Les résultats de ces évaluations sont très satisfaisants et reflètent fidèlement le niveau des acquisitions des élèves au mois de novembre. 17 élèves sur 18 ont obtenu un pourcentage de réussite supérieur à 60 %.

Les passations se faisant en tout petit groupe ou en individuel, cela a permis aux élèves d'optimiser leur concentration et ainsi de réussir aux mieux ces évaluations. Malgré tout, on peut noter cette année une peur de l'échec chez quelques élèves, induisant l'absence de réponse sur certains items.

Un seul item avec moins de 50 % de réussite :

- *Evaluer et comparer des collections d'objets avec des procédures numérique ou non* : 38,9 % (45,5 % l'année dernière)

L'activité consistait à comparer des quantités d'objets en reconnaissant celles où il y avait « autant que, plus que, moins que ... ». Cette compétence est travaillée dès la moyenne section et est reprise également par la suite en classe de grande section.

Afin d'améliorer les compétences des élèves dans ce domaine, des activités spécifiques supplémentaires seront proposées tout au long du cycle 1.

Au sein de la circonscription de Dourdan, notre école détient des pourcentages de réussite au-dessus de la moyenne pour l'ensemble des items, si ce n'est celui évoqué auparavant.

Les résultats ont été remis aux parents lors de la matinée Portes Ouvertes de l'école au mois de décembre.

LA SECURITE

- exercice PPMS et exercice d'évacuation/incendie

L'exercice 2 du PPMS a eu lieu le vendredi 14 février à 9h00. Il s'agissait d'un exercice de mise à l'abri dans le cadre d'un accident technologique (fuite de gaz par exemple) ou naturel (tempête par exemple). Cet exercice consiste à :

- confiner tous les élèves et adultes dans le préau
- activer la cellule de crise
- calfeutrer la zone de mise à l'abri
- mettre en place des activités occupationnelles

Cet exercice a duré environ 40 minutes et s'est conclu par un temps d'échange avec les élèves pour répondre à leurs questions et dissiper d'éventuelles craintes.

Un dernier exercice PPMS est prévu d'ici la fin de l'année scolaire.

L'exercice d'évacuation/incendie a eu lieu le jeudi 7 mars à 9h00. Il s'agissait d'un exercice inopiné. L'évacuation s'est faite dans le calme, sans bousculade, ni pleurs. Rien à signaler.

Les comptes-rendus des 2 exercices ont été envoyés à la mairie.

Durée du conseil d'école : 1h10

Date du prochain conseil d'école : mardi 10/06 à 18h00

Aurélia Burgevin, directrice de l'école

Mme Lepic et Mme Vieira, représentantes élues des parents d'élèves